Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - CLIMAT

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



Envoyé en préfecture le 01/03/2023 ontro ellier rédiferranée Reçu en préfecture le 01/03/2023 publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable définit les objectifs de politique publique qui fondent le projet. Il s'appuie sur le diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement. Il établit le cadre à partir duquel s'établit le règlement écrit et graphique.

Un premier projet de PADD avait établi en 2018 et soumis aux débats des 31 conseils municipaux et du conseil de Métropole.

Au regard de l'évolution des politiques publiques métropolitaines et du contexte législatif (loi Climat et Résilience), il est nécessaire de réviser le PADD et le soumettre à nouveau aux débats des 31 conseils municipaux et du conseil de Métropole.



PLUi Climat : 4 valeurs partagées

- > Un projet axé sur la stratégie énergie-climat, projet qui s'inscrit notamment dans la maîtrise de la consommation foncière
- > Un projet pour maîtriser la croissance, un pacte pour faire projet de territoire
- > Un projet pour préserver et favoriser la qualité de vie dans la Métropole
- > Un projet pour asseoir la coopération interterritoriale



ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

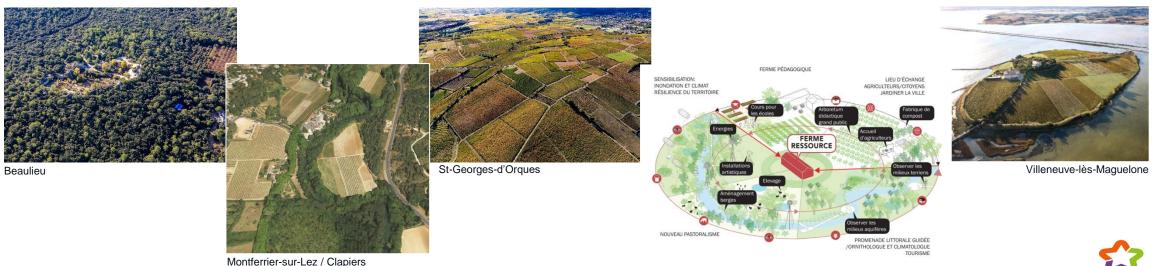
6 axes stratégiques :

- 1. Révéler le grand parc métropolitain
- 2. Se préparer au défi climatique
- 3. S'inscrire dans une trajectoire de maîtrise de la consommation foncière
- 4. Encadrer la croissance démographique
- 5. Construire la Métropole du quart d'heure
- 6. Affirmer une Métropole créative et innovante



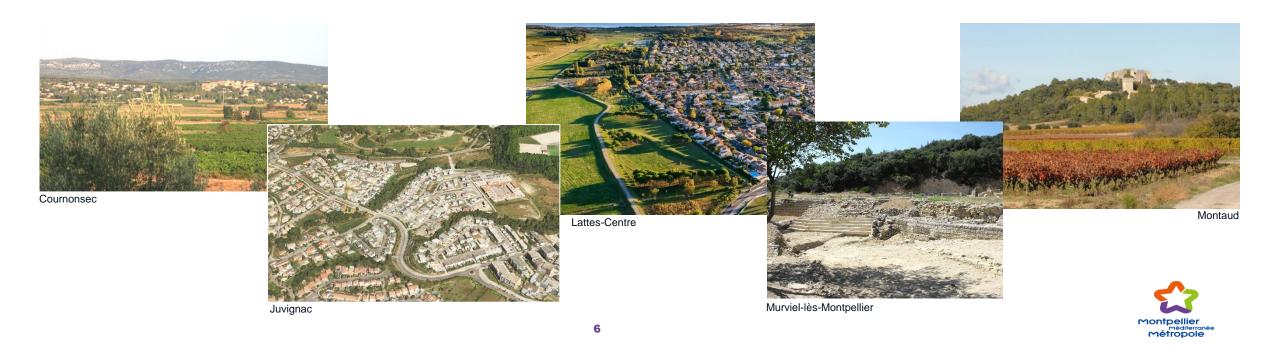
1. Révéler le grand parc métropolitain

- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques
- Développer les fonctions agricoles, entre redéploiement agro-écologique et valorisation du paysage
- Préserver durablement et maitriser le développement des espaces littoraux



1. Révéler le Grand Parc Métropolitain

- Structurer et valoriser les limites urbaines
- Mieux intégrer les espaces urbanisés au paysage du grand parc métropolitain
- Développer des armatures végétales urbaines connectées aux espaces agro-naturels

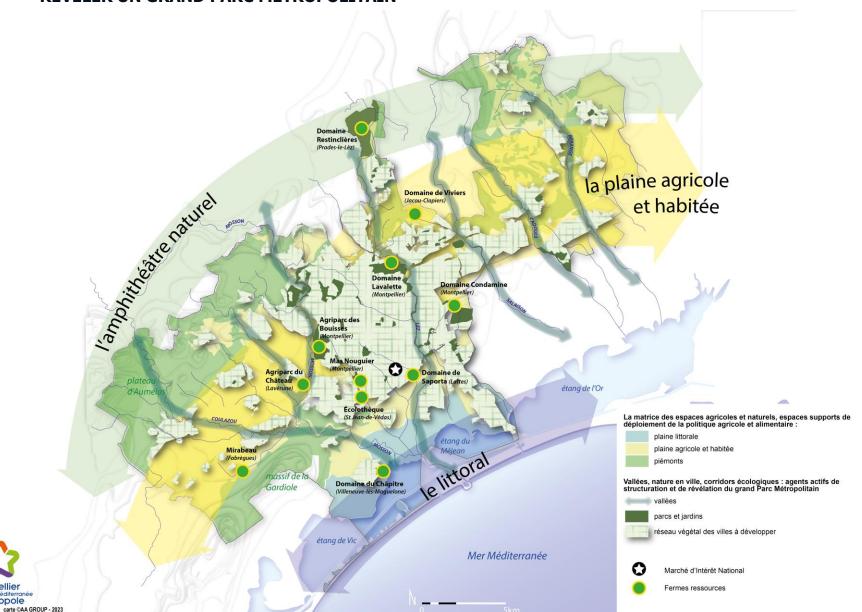


métropole

Envoyé en préfecture le 01/03/2023 Reçu en préfecture le 01/03/2023 Publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

REVELER UN GRAND PARC METROPOLITAIN





ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

2. Se préparer au défi climatique

- Optimiser les ressources énergétiques et leur distribution
- Favoriser les îlots de fraîcheur urbains
- Préserver la ressource en eau



Future école les Gémeaux à la Mosson



Castelnau-le-Lez



Cournonterral



2. Se préparer au défi climatique

- Réduire l'exposition des personnes et des biens aux risques
- Réduire la vulnérabilité du territoire au ruissellement urbain
- Améliorer la qualité de l'air et réduire les nuisances sonore



Montpellier



Montpellier – parc Charpak



Source du Lez



3. S'inscrire dans une trajectoire de maîtrise de la consommation foncière

Un objectif général de modération de la consommation foncière d'au moins 25%

- Donner la priorité au réinvestissement urbain
- Réduire les extensions urbaines et optimiser les opérations



Castelnau-le-Lez



Cournonterral



Le Crès



3. S'inscrire dans une trajectoire de maîtrise de la consommation foncière

- Circonscrire la consommation foncière dans les espaces naturels et agricoles
- Accroître la désartificialisation du territoire







Ex. de mitage urbain sur le territoire

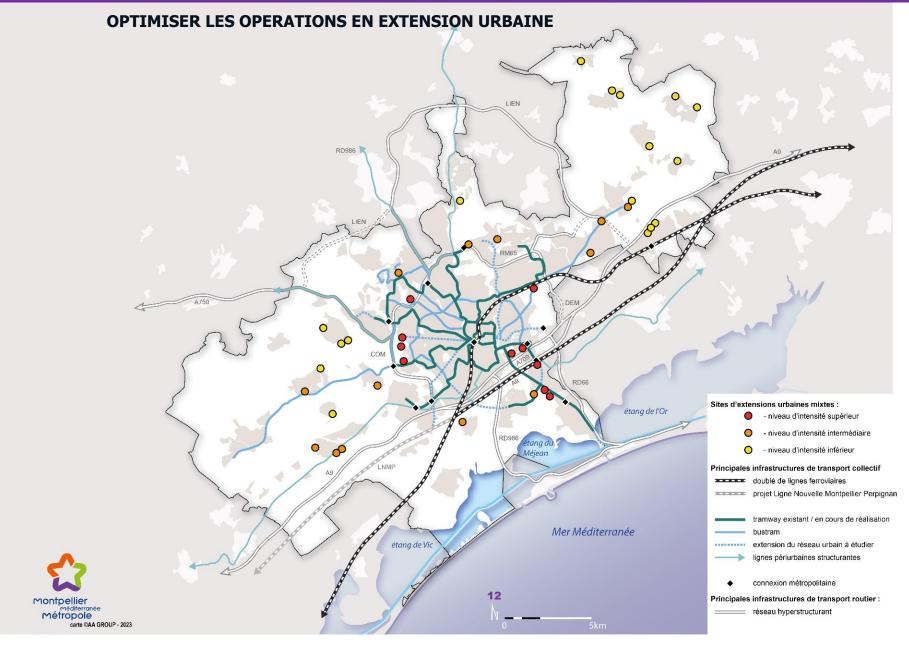
Fabrègues - mas de Launac

St-Geniès-des-Mourgues – hameau agricole



Envoyé en préfecture le 01/03/2023 ont pellier Reçu en préfecture le 01/03/2023 Publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE





4. Encadrer la croissance démographique

- Assurer la répartition géographique de la croissance démographique
- Poursuivre l'effort de production de logements en faveur d'une offre socialement accessible et diversifiée



ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

4. Encadrer la croissance démographique

- Améliorer la qualité des projets urbains
- Assurer la cohésion sociale et territoriale dans l'accès aux équipements



Montpellier - Cité des Aînés



Fabrègues habitat participatif



Saint-Georges-d'Orques



Castries

Pignan

5. Construire la Métropole du quart d'heure

- Offrir à la majorité des habitants une offre de transport en commun
- Mieux structurer le réseau viaire





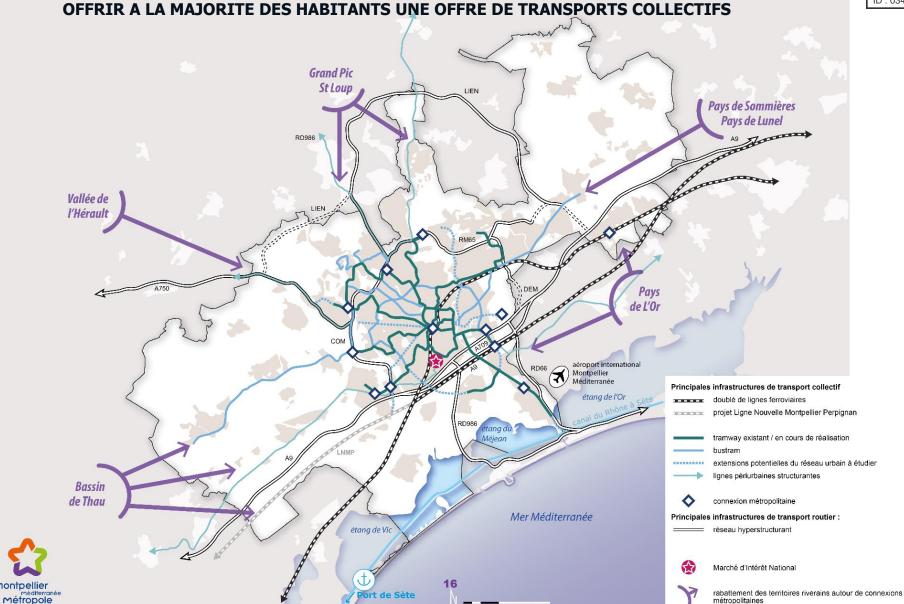
Projet de bustram



carte ©AA GROUP - 2023

Envoyé en préfecture le 01/03/2023 on pellier Reçu en préfecture le 01/03/2023 Publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE





ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE

5. Construire la Métropole du quart d'heure

- Développer un réseau structurant de Vélolignes
- Favoriser les proximités : commerces, services, emplois...



Lavérune



Vendargues



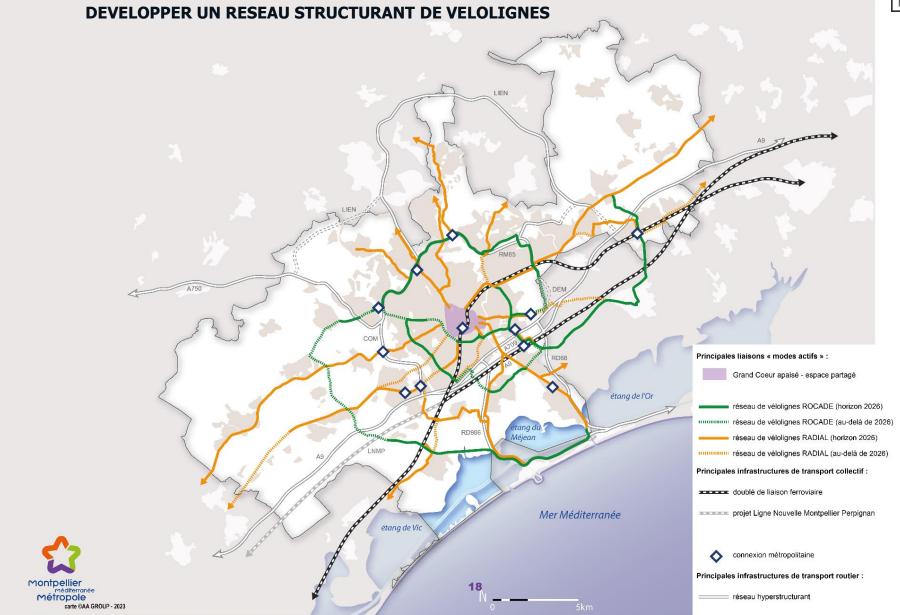






Envoyé en préfecture le 01/03/2023 ontpellier Reçu en préfecture le 01/03/2023 Publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE





6. Affirmer une Métropole productive, créative et innovante

- Poursuivre une stratégie de développement économique fondée sur l'innovation et tournée vers l'emploi
- Structurer l'offre foncière et immobilière autour de polarités économiques
- Equilibrer l'armature commerciale de la Métropole
- Promouvoir une tourisme métropolitain d'affaires et de loisirs



Montpellier – Cité créative



St Jean de Védas – ZAE M. Dasault



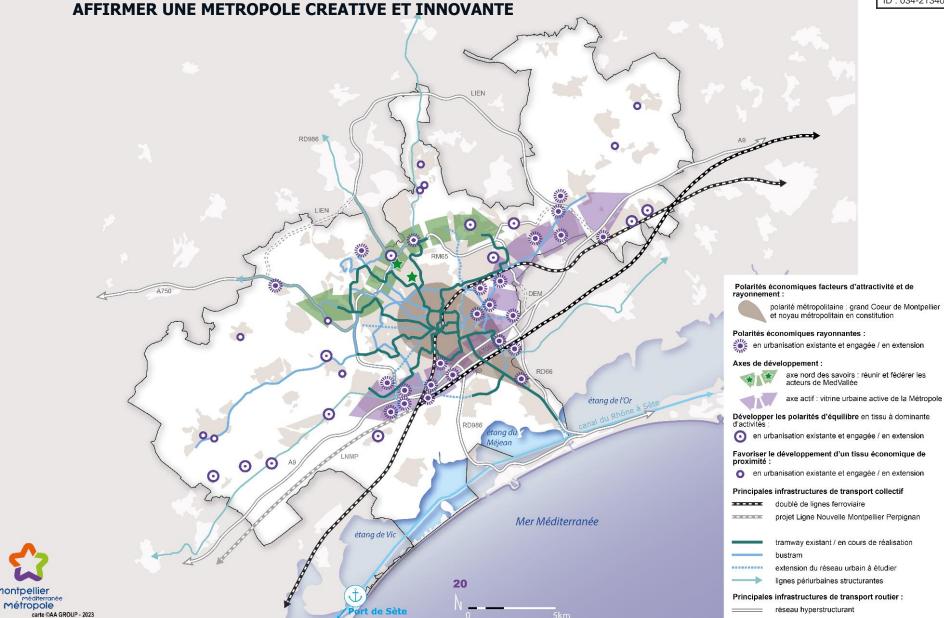
Saint-Brès



Montpellier – faculté de médecine

Envoyé en préfecture le 01/03/2023 ont pellier Reçu en préfecture le 01/03/2023 Publié le

ID: 034-213402597-20230227-DCM105_2023-DE





Planning du PADD

- > Présentation en bureau métropolitain du 17 janvier 2023
- > Transmission aux communes du projet de PADD pour le soumettre aux débats des 31 conseils municipaux.
- > Organisation du débat en conseil municipal du 7 février 2023
- > Organisation du débat en conseil de métropole du 28 mars 2023

